

Arasement du seuil des Ringalles sur le Faux



Localisation

Département : Pas-de-Calais (62)

Bassin versant : Canche

Cours d'eau : Rivière du Faux

Ville : Anvin

Opération

Propriété(s) : Propriétaires Privés

Gestionnaire(s) : Privé

Type d'action : Arasement

Début et durée de l'action : Septembre 2013 (1 jour)

Hauteur de chute : 0.35m

Maîtrise d'ouvrage : FDAAPPMA62

Maîtrise d'œuvre : FDAAPPMA62

Entreprise : Husson T.P

Montant de l'opération: 598 euros TTC

Plan de financement : 50% AEAP (299 euros) ; 50%

Conseil Régional (299 euros)

Contexte

Le Faux est une rivière qui prend sa source à Heuchin et qui rejoint la Ternoise à Anvin, dont il est l'affluent principal. Long de 5.4 km, il possède 3 petits affluents, tous situés au niveau de la commune de Bergueneuse et qui représentent un linéaire cumulé de 1855 m.

La Canche, un des principaux cours d'eau du Pas-de-Calais actuellement fréquenté par les salmonidés migrateurs, ainsi que ses affluents sont classés en « Liste 2 », au titre de l'article L. 214-17 du code de l'environnement qui impose la continuité écologique et sédimentaire.

Le Plan Départemental pour la Protection des milieux aquatiques et la Gestion des ressources piscicoles du Pas-de-Calais précise que la fonctionnalité du bassin

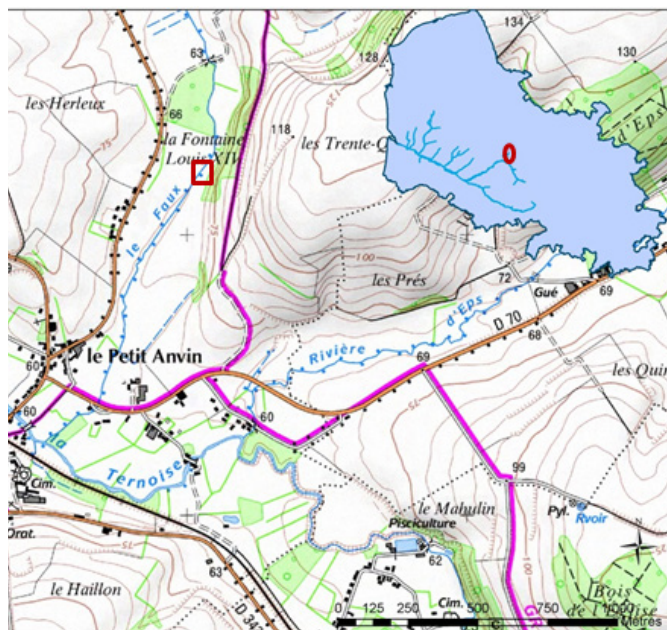
Objectifs et enjeux

La rivière du Faux possède une forte diversité de faciès qui donne à cette rivière un caractère pépinière important pour la reproduction des espèces piscicoles. La présence d'ouvrages hydrauliques limite l'accès aux zones de production. En plus des problèmes de franchissabilité, le seuil des Ringalles occasionnait un effet bief qui participait à la banalisation des habitats en amont et perturbait la fonctionnalité écologique du cours d'eau.

Face à l'absence d'usage et en concertation avec le propriétaire, la FDAAPPMA62 a procédé à l'arasement total de cet ouvrage. Aucune mesure d'accompagnement n'a été nécessaire pour accompagner l'érosion régressive.

Modalités des travaux

- Effacement total de l'ouvrage ;
- Restauration des berges par un terrassement localisé au droit de l'ouvrage afin de rétablir un fruit de berge de 45° propice à la bonne stabilité et à la reprise végétative des différentes strates ;
- Comblement de la fosse de dissipation avec les matériaux récupérés lors de la démolition.



versant de la Canche est actuellement fortement pénalisée par le nombre conséquent d'ouvrages transversaux sur l'ensemble du réseau hydrographique du bassin. En effet, 88 ouvrages hydrauliques sont aujourd'hui recensés sur les 149 km de cours d'eau du bassin de la Canche soit un obstacle à la migration tous les 3.9 km. Indépendamment de ces obstacles, les effets « biefs » induisent des pertes d'habitats (banalisation du milieu) et de zones de frayères (envasement du fond) pour l'ichtyofaune. Face à ce constat, il est nécessaire de réduire voire de supprimer l'impact des ouvrages pour assurer la libre circulation piscicole et sédimentaire sur l'ensemble du réseau hydrographique de la Canche.



Gains écologiques attendus

Avec une hauteur de chute de 0.35 m le seuil des Ringalles était infranchissable pour de nombreuses espèces piscicoles, perturbant ainsi leur cycle de vie (phase de reproduction). Ce seuil résiduel sans usage privait l'accès aux zones de reproduction pour les espèces telles que le chabot et la lamproie sur plus de 1.5 km.

Concernant les salmonidés, les caractéristiques de l'ouvrage prouvaient également que la franchissabilité pour ces espèces se limitait aux individus d'une certaine taille dotés d'une bonne capacité de saut, ce qui n'est pas le cas pour l'ensemble de la cohorte susceptible de se présenter au droit de l'ancien seuil hors/pendant la

période de reproduction.

La suppression du seuil des Ringalles a permis d'améliorer les capacités d'accueil et de production du tronçon initialement impacté par l'effet bief. La suppression de l'effet retenu rendra l'espace de liberté au cours d'eau qui a retrouvé sa mobilité d'origine. Par conséquent, des zones de reproduction, de caches et d'abris sont apparues au sein de l'ancien effet bief et améliorent de manière notable le fonctionnement du cours d'eau sur des critères physiques, chimiques et biologiques.

L'ensemble des gains physiques et biologiques pourront également être quantifiés grâce au suivi qui sera réalisé les premières années suivant le chantier.

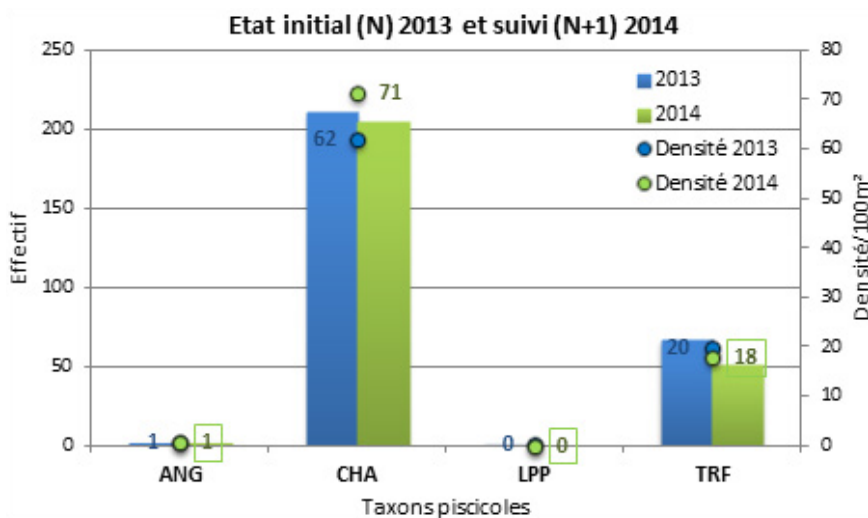
Suivi biologique

Afin de suivre l'efficacité des différentes actions de restauration et de démontrer les gains écologiques obtenus, plusieurs indicateurs ont été choisis pour suivre l'efficacité du projet.

Suivi de nids de ponte salmonidés et agnathes

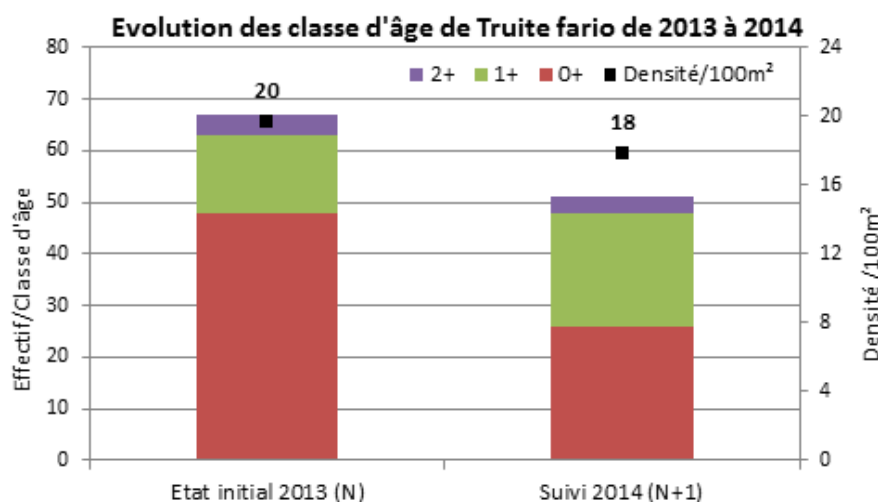
En N+1, le suivi a permis d'observer un nid de ponte de salmonidé (indéterminé) en amont de l'arasement. En N+2, plusieurs nids de ponte de Truites fario et de Truites de mer ont été comptabilisés sur ce secteur.

Réalisation de pêches électriques d'inventaires

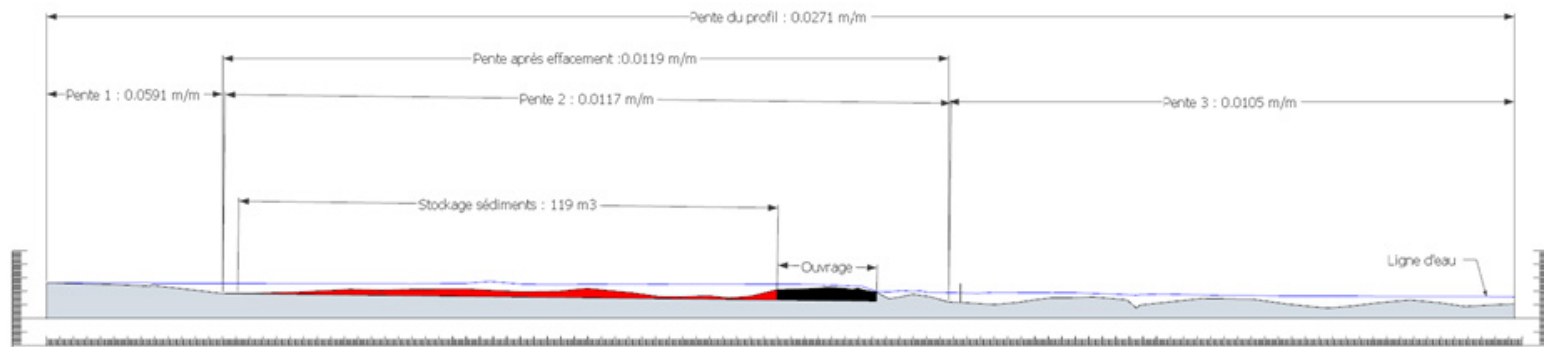


Les résultats de la pêche électrique d'état initial avant travaux (2013) indiquent une structuration diversifiée et bien équilibrée de la population de Truite fario, qui est composée d'adultes (2+) et de juvéniles (0+ et 1+). D'autre part, la densité de poissons échantillonnés est conséquente, avec une moyenne de 18-20 truites/m² et de 60-70 chabots/100 m². Ce qui laisse penser que le milieu offre aux populations piscicoles une certaine qualité et une fonctionnalité partielle effective. Le milieu présente également une richesse spécifique satisfaisante.

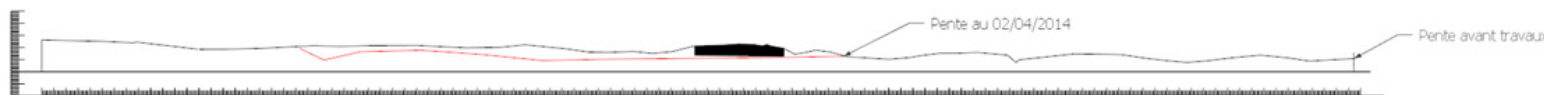
Les résultats des pêches de suivi des prochaines années permettront d'évaluer les gains écologiques générés par ce projet de restauration écologique.



Suivi hydromorphologique en N+2 : relevés topographiques (profil en long, transects).



Profil en long avant travaux (avec estimation de l'érosion régressive après arasement)



Evolution de la topographie après travaux (N+1)

Lors de l'élaboration du projet, des relevés topographiques ont été réalisés afin d'évaluer l'état initial du site et l'évolution du profil en long du lit mineur après arasement du seuil. Les travaux ont permis de retrouver des écoulements naturels et diversifiés (alternance radiers / mouilles) et des habitats aquatiques de qualité. Le transport sédimentaire, généré par la suppression de l'ouvrage, a contribué à restaurer le substrat de fond (granulométrie de type cailloux / graviers) et le chenal préférentiel du cours d'eau dont les dimensions (largeur du lit, profondeur) se rapproche de l'état naturel du milieu. Les résultats du suivi durant les prochaines années permettront d'affiner notre analyse des gains écologiques générés par ce projet.

Planning prévisionnel de suivi des indicateurs

Pêche électrique	N	N+1	-	-	N+4	-	-
Suivi nid de ponte	-	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6
Hydromorphologie	-	-	-	N+3	-	-	N+6

Contacts projet :

Restauration Ecologique : benoit.blazjewski@peche62.fr

Suivi biologique : benoit.rigault@peche62.fr